



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANOSIALA**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 01/2026-MSANP/SG/DGFS/CHUANO/PRMP/ UGPM**

1. Le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANOSIALA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **RESTAURATION DES MALADES ET DU PERSONNEL DE GARDE DU CHU ANOSIALA POUR L'ANNEE 2026** ".  
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANOSIALA**  
Rue : **105-AMBOHIDRATRIMO**  
Etage / Numero de Bureau : **1er Étage Porte 1239 Bâtiment I**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANOSIALA**, 1er age Porte 1239 Biment I et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2 ème Paiement à effectuer auprès de **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANOSIALA**, 1er age Porte 1239 Biment I.

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de l'Unité de Gestion de Passation des Marchés, 1er Etage Porte 1239 Bâtiment I** au plus tard le **19/12/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- un millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante-cinq Ariary (Ar1 499 955.00)  
, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :  
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances  
- Soit par Garantie Bancaire  
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à ..... Le 08/12/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics